

# Groupe Burkhalter

# Rapport ODD

# 2022



Source: United Nations Department of Global Communications, 2019

# Contribution aux Objectifs de développement durable des Nations unies

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 par les 193 États membres de l'ONU constituent un cadre de référence mondial pour le développement durable. Ils tiennent compte d'égale manière de la dimension économique, sociale et écologique et indiquent la voie à suivre pour un avenir durable. Tous les États membres de l'ONU sont tenus d'atteindre ces objectifs. Les ODD concernent néanmoins tout autant le secteur privé et incitent les entreprises à apporter une contribution aux objectifs mondiaux de développement durable au travers de leurs activités.

En 2021, le Groupe Burkhalter a déterminé, guide officiel<sup>1)</sup> à l'appui, les ODD pertinents pour l'entreprise et ceux auxquels ses enjeux pertinents peuvent apporter une contribution positive ou négative. L'entreprise a constaté que ses activités opérationnelles ont des effets majoritairement positifs sur les ODD 1, 3, 4, 7, 8, 10 et 12. Les enjeux pertinents correspondants sont identifiés avec les icônes ODD concernées dans le présent rapport. Il est aussi apparu que les effets positifs sur les ODD 3 et 12 peuvent être renforcés et que le Groupe Burkhalter doit s'engager davantage pour la protection du climat (ODD 13). Pour ces raisons, les ODD 3, 12 et 13 ont été identifiés comme des ODD centraux:

## **ODD 3: Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges**



**Enjeux pertinents:** employeur de pointe dans la branche, haut niveau de sécurité et protection optimale de la santé

### **Pertinence pour le Groupe Burkhalter**

La pénurie de personnel spécialisé et l'accroissement de la pression sociale ont pour effet d'exposer les collaboratrices et collaborateurs à des situations de stress intenses. Ainsi, les incapacités de travail dues au stress sont devenues une réelle préoccupation. Dans la branche de la technique du bâtiment, la prévention active joue un rôle central dans la prévention des accidents et la protection contre les maladies professionnelles. La sécurité au travail et la protection de la santé sont un aspect essentiel de la gestion d'entreprise.

### **Contribution du Groupe Burkhalter à la réalisation de l'ODD 3**

Pour conserver l'effectif existant et attirer de nouveaux collaborateurs et collaboratrices, le Groupe Burkhalter mise sur un paquet global attrayant d'incitations sociales et financières. Parmi ces incitations figurent une approche respectueuse et un climat valorisant et motivant. Pour réduire le stress et éviter la maladie et les mécanismes de compensation, le Groupe Burkhalter a accru son offre de soutien externe professionnel dans les domaines de la communication interpersonnelle, de la prévention du burn-out et du coaching. L'entreprise favorise une culture de franche discussion sur le stress; des cours et des coachings sont proposés pour accroître la résilience. Le Groupe Burkhalter encourage un climat de travail basé sur la considération et la confiance. L'entreprise fonde son approche sur des prescriptions de sécurité internes, le système de gestion pour la sécurité au travail et la protection de la santé certifié selon la norme ISO 45001, les lois sur le travail applicables, les conventions collectives de travail et la loi fédérale sur l'assurance-accidents.

<sup>1)</sup> «Die Sustainable Development Goals für und durch KMU»

### **Ambitions pour 2023**

Le Groupe Burkhalter a l'intention d'étendre encore son offre en matière de prévention et de réduction du stress. En 2023, le réseau d'encadrement devrait être élargi par le recours à des coachs externes supplémentaires (régionaux et multilingues). Dans le secteur CVCS, des formations de conduite sont organisées qui abordent tout autant la culture d'entreprise que les différents styles de conduite et la gestion des situations stressantes.



### **ODD 12: Établir des modes de consommation et de production durables**

---

**Enjeux pertinents:** approvisionnement décentralisé, application rigoureuse des prescriptions environnementales sur chantier

#### **Pertinence pour le Groupe Burkhalter**

Le Groupe Burkhalter opère dans le secteur du second œuvre et contribue donc, au travers de ses prestations, à l'équipement des bâtiments. En raison de la structure décentralisée de l'entreprise, le matériel à mettre en œuvre sur chantier, qui doit répondre à certaines lois, ordonnances et normes ainsi qu'à des standards (de sécurité) et des exigences précis (en matière de résistance au feu et longévité notamment) est livré par plusieurs centaines de fournisseurs. Environ 90% d'entre eux sont basés en Suisse.

#### **Contribution du Groupe Burkhalter à la réalisation de l'ODD 12**

Pour assumer également ses responsabilités en amont de sa chaîne de création de valeur, le Groupe Burkhalter a conclu des contrats-cadres avec sa centaine de fournisseurs les plus importants en termes stratégiques ou générant les plus gros chiffres d'affaires, auprès desquels l'entreprise achète environ 80% de son matériel. Dans ces contrats, les fournisseurs indiquent s'ils disposent d'un système de gestion environnementale, d'assurance qualité et/ou de sécurité au travail et de protection de la santé selon la norme ISO. Les distances de transport ayant tendance à être plus courtes, l'approvisionnement décentralisé ménage l'environnement.

En signant les conventions-cadres, les fournisseurs s'engagent à respecter les lois et conventions en vigueur et à prendre connaissance du «code de conduite» du Groupe Burkhalter.

L'impact écologique du Groupe Burkhalter sur les chantiers est limité à l'application rigoureuse des prescriptions environnementales et à l'élimination des déchets dans les règles de l'art. Les sociétés du Groupe utilisent les ressources de façon responsable. Les exigences, lois, ordonnances et standards de la branche sont respectés et les critères environnementaux et normes écologiques sont pris en compte.

#### **Ambition pour 2023**

Le Groupe Burkhalter a conscience que les critères de développement durable devront être davantage pris en considération dans le processus d'achat. À la suite de la fusion avec poenina holding sa, l'accent a été mis, durant l'année de reporting, sur le rapprochement de la politique d'approvisionnement du secteur CVCS avec celle du secteur Électrotechnique. À partir de 2023, les exigences légales pertinentes concernant le respect de l'obligation de diligence doivent être progressivement intégrées dans la politique d'approvisionnement.



## **ODD 13: Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions**

---

**Enjeu pertinent:** réduction des émissions de CO<sub>2</sub> au sein de l'entreprise

### **Pertinence pour le Groupe Burkhalter**

Le Groupe Burkhalter calcule ses propres émissions de CO<sub>2</sub> et prend progressivement des mesures pour les réduire. L'entreprise est impliquée dans des projets de construction où l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les contributions à la protection du climat jouent un rôle important. Par ses prestations et son savoir-faire, le Groupe Burkhalter est en mesure d'influencer l'efficacité environnementale du secteur de la construction.

### **Contribution du Groupe Burkhalter à la réalisation de l'ODD 13**

Le Groupe Burkhalter émet chaque année environ 4 495 tonnes de CO<sub>2</sub> (scope 1 et 2). Ces émissions résultent en grande partie (96%) des quelque 1 800 véhicules que compte sa flotte. Les bâtiments, pris en compte dans le bilan environnemental, constituent une autre source d'émissions pertinente.

Dans l'optique d'une réduction ciblée de ses émissions de CO<sub>2</sub>, le Groupe Burkhalter a élaboré une feuille de route climatique (cf. chapitre 4.1 «Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> au sein de l'entreprise»).

### **Ambitions**

Dans le cadre de la feuille de route climatique élaborée, le bilan environnemental devrait être élargi à l'ensemble du Groupe Burkhalter en 2023. Des mesures d'efficacité énergétique doivent être mises en œuvre dans les bâtiments du Groupe Burkhalter et dans sa flotte de véhicules. Dans toute la mesure du possible, le Groupe a l'intention de recourir à des énergies décarbonées ou renouvelables. L'analyse des émissions scope 3 qui a été lancée est progressivement étendue aux autres catégories et à l'ensemble de l'entreprise; dans un second temps, des mesures de réduction ciblées seront implémentées.

### **Objectifs**

- Le Groupe Burkhalter a l'intention de convertir environ 50% des véhicules des chef/fes de projet aux motorisations alternatives d'ici à fin 2025.
- D'ici à fin 2023, le courant électrique consommé par le Groupe Burkhalter dans son ensemble doit être décarboné (énergie nucléaire incl.) à hauteur de 90% environ.

### **Contact:**

Elisabeth Dorigatti  
Responsable Communication, Durabilité et Relations investisseurs

### **Burkhalter Holding SA**

Hohlstrasse 475, 8048 Zurich, +41 44 439 36 33, e.dorigatti@burkhalter.ch